



Rapport financier semestriel
au 30 juin 2016

Rapport financier semestriel au 30 juin 2016

Sommaire

Rapport semestriel d'activité	3
Rapport financier semestriel au 30 juin 2016	9
Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2016	31
Attestation du responsable du rapport financier semestriel	32

Rapport semestriel d'activité

1.	Situation de la société et activité au cours du 1^{er} semestre 2016	4
2.	Trafic	4
3.	Chiffre d'affaires d'exploitation	4
4.	Travaux et amélioration du réseau en service	4
4.1.	Duplex A86 (0,5 million d'euros)	4
4.2.	Travaux d'amélioration du réseau interurbain (58 millions d'euros)	4
5.	Exploitation du réseau	5
6.	Relation avec l'État concédant	5
7.	Comptes semestriels IFRS	5
7.1.	Chiffre d'affaires	5
7.2.	EBITDA	5
7.3.	Résultat opérationnel	5
7.4.	Résultat financier	6
7.5.	Résultat net	6
7.6.	Endettement financier net	6
8.	Comptes sociaux	6
9.	Événements importants survenus depuis le 30 juin 2016	6
10.	Principaux risques et principales incertitudes pour le second semestre 2016	6
11.	Composition du Conseil d'administration	7
12.	Répartition du capital social	7

1. Situation de la société et activité au cours du 1^{er} semestre 2016

Le chiffre d'affaires s'établit à 630,5 millions d'euros, dont 622,2 millions d'euros de recettes de péage.

Les investissements s'élèvent au premier semestre à 58 millions d'euros et correspondent, pour l'essentiel, au 3^e contrat de plan et au démarrage du plan de relance autoroutier.

L'endettement net est en baisse et s'établit à fin juin à 1 628 millions d'euros.

2. Trafic

Le trafic du réseau interurbain progresse de 1,6 % au premier semestre 2016, compte tenu d'une croissance du trafic VL de 1,2 % et d'une croissance du trafic PL de 3,9 %. La croissance du trafic est, comme l'année dernière, portée par le niveau historiquement bas du prix du carburant et l'impact positif de la progression des PIB de la France, et notamment pour le trafic PL, du PIB Espagnol. Le trafic a toutefois été pénalisé par les mouvements nationaux sociaux, occasionnant des pénuries de carburant et par l'effet ponctuel de la coupure d'autoroute A10 pour le trafic de transit entre le 31 mai et 10 juin suite aux inondations intervenues dans le Loiret.

La fréquentation du Duplex A86 progresse de 5,8 %. Au premier semestre 2016, le trafic journalier a enregistré un record historique à 41 956 véhicules le 17 juin. La montée en charge du trafic continue à la fois pour les jours ouvrés et pour les week-ends.

3. Chiffre d'affaires d'exploitation

Le chiffre d'affaires d'exploitation atteint au total 630,5 millions d'euros, soit une progression de + 3,8 % sur le semestre. Il se décompose des recettes de péage pour 622,2 millions d'euros, en progression de 3,5 %, et des revenus des activités annexes pour 8,3 millions d'euros.

Sur le réseau interurbain, la hausse tarifaire moyenne a été de + 0,82 % au 1^{er} février 2016 pour les véhicules des classes 1,2 et 5, de 1,6 % pour la classe 3 et de 1,1 % pour la classe 4. L'augmentation des tarifs du Duplex A86 a eu lieu quant à elle au 1^{er} janvier 2016.

4. Travaux et amélioration du réseau en service

4.1. Duplex A86 (0,5 million d'euros)

Les investissements du semestre concernent les derniers travaux de parachèvement.

4.2. Travaux d'amélioration du réseau interurbain (58 millions d'euros)

Les travaux du 3^e contrat de plan ont été poursuivis au cours de ce semestre. Ils portent principalement sur l'aménagement d'une troisième voie sur la section A10 entre Chambray et Veigné sur 6 km. Les travaux d'extension des parkings poids lourds sur les aires (achèvement d'un programme d'extension de 320 places) sont en cours, ainsi que les travaux d'aménagement de la barrière de péage de La Gravelle (A11) pour l'implantation de voies de télépéage sans arrêt.

Le programme du plan de relance a également été engagé avec les études relatives aux élargissements sur A10 des sections entre la bifurcation A10/A19 et A10/A71 (16 km) et de l'élargissement entre A10/A85 et Sainte Maure de Touraine. Les premières opérations du volet environnemental du plan de relance ont été réalisées, avec la mise en service de deux premiers éco-ducs sur l'A11.

Le programme d'investissements porte enfin sur les opérations dites de seconde phase, notamment les doubléments des viaducs de l'A85 et l'aménagement de la bifurcation A10/A85 (liaison Angers <-> Tours).

5. Exploitation du réseau

L'exploitation du réseau a été marquée pour le premier semestre 2016 par les inondations intervenues sur l'autoroute A10. Le 31 mai matin, suite à un épisode pluvieux exceptionnel, l'autoroute a été inondée en plusieurs zones sur une section de 7 km au nord de l'échangeur d'Orléans Nord, avec des hauteurs d'eau supérieures à 1m40 par endroits, entraînant la coupure de l'autoroute. Sous l'autorité du préfet, l'autoroute a été fermée et le plan de gestion de trafic « Grand Contournement », déviant le trafic de l'autoroute A10 par les axes A11, A28 et A85, a été mis en place. Cofiroute a déployé d'importants moyens pour la prise en charge des usagers et pour les opérations de pompage des eaux et de remise en état de l'autoroute. L'autoroute A10 a été entièrement rouverte à la circulation à partir du 10 juin.

Sur les aires de services du réseau, les travaux de renouvellement des installations commerciales sont en cours suite à l'attribution des contrats de sous concessions de ces aires en 2015. Les aires de Varades, de la Mayenne et de Limours Briis-sous-Forges ont d'ores et déjà été rénovées. Le dispositif des « étapes estivales », proposant des animations spécifiques sur les aires lors des grands départs, est cette année encore reconduit sur cinq sites sur réseau Cofiroute.

6. Relation avec l'État concédant

Le dix-septième avenant au contrat de concession interurbain de Cofiroute a été approuvé par décret publié au Journal Officiel le 23 août 2015 et a marqué le lancement du Plan de relance autoroutier ; Pour Cofiroute, ce programme porte sur les élargissements des sections A10 entre les bifurcations A10/A19 et A10/A71 et entre la bifurcation A10/A85 et Sainte Maure de Touraine, ainsi que sur un programme environnemental (biodiversité, protection des eaux, places de covoiturage). Cofiroute est pleinement engagé dans la réalisation de ce programme.

À compter du 1^{er} février 2016, l'ARAFER (Autorité de régulation des activités ferroviaires et routières) a étendu son domaine de compétence au secteur des autoroutes. Elle a pour mission d'assurer le suivi économique des concessions autoroutières et de contrôler les procédures de passation des marchés. En application de la loi Croissance et Activité (loi Macron), Cofiroute a obtenu un avis conforme de l'ARAFER sur la composition de la commission des marchés qu'elle a mise en place.

7. Comptes semestriels IFRS

7.1. Chiffre d'affaires

En application de la norme IFRIC 12 concernant les contrats de concession de service public, le chiffre d'affaires est constitué par un chiffre d'affaires d'exploitation, fruit de la perception du péage sur le réseau et des activités annexes réalisées par Cofiroute et ses filiales, et par un chiffre d'affaires construction correspondant aux investissements sur les infrastructures réalisées pour le compte de l'État.

Le chiffre d'affaires d'exploitation s'établit, au 30 juin 2016, à 630,5 millions d'euros, contre 607,6 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015, soit une progression de 3,8 %.

Le chiffre d'affaires construction s'élève à 41,8 millions d'euros contre 34,1 millions d'euros au 30 juin 2015 (+ 22,5 %). Il convient de rappeler que Cofiroute n'affecte pas de marge à cette activité qui donne lieu à l'inscription au compte de résultat d'une charge de construction d'égal montant.

En cumul, le chiffre d'affaires atteint 672,3 millions d'euros, à comparer à 641,8 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015.

7.2. EBITDA

La gestion rigoureuse des ressources et des coûts permet d'afficher une croissance de cet indicateur supérieure à celle du chiffre d'affaires d'exploitation. L'EBITDA s'établit à 483 millions d'euros contre 464,7 millions d'euros l'année précédente, soit une progression de 18,2 millions d'euros (+ 3,9 %) par rapport à 2015. Le Duplex A86, dont le chiffre d'affaires semestriel s'élève à 29,7 millions d'euros, contribue à cette croissance à hauteur de 2,5 millions d'euros.

7.3. Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel progresse parallèlement à l'EBITDA, de 6,5 % à 361,1 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016, contre 339,1 millions d'euros l'année précédente.

7.4. Résultat financier

Le coût de l'endettement financier net s'inscrit en baisse de 1,3 million d'euros, du fait des remboursements de dettes dans un contexte de taux bas, pour s'établir à - 52,8 millions d'euros. L'actualisation de la provision pour maintien en l'état de l'infrastructure, appliquée conformément aux normes IFRS, a un impact positif de 0,3 million d'euros. En conséquence, le résultat financier s'améliore de 1,6 million d'euros à - 55,7 millions d'euros, contre - 57,3 millions d'euros au 30 juin 2015.

7.5. Résultat net

Avec une charge d'impôts de 105 millions d'euros, le résultat net s'établit à 200,4 millions d'euros, contre 176 millions d'euros l'année précédente.

7.6. Endettement financier net

L'endettement financier net fin juin 2016 s'élève à 1 628 millions d'euros, à comparer à 2 129 millions d'euros au 30 juin 2015. Aucun dividende n'a été distribué au cours du 1^{er} semestre 2016.

8. Comptes sociaux

Compte de résultat

Le chiffre d'affaires semestriel progresse de 22,9 millions d'euros et s'établit à 630,5 millions d'euros, avec une recette de péage de 622,2 millions d'euros.

Le résultat d'exploitation progresse de 28,2 millions d'euros à 336,5 millions d'euros. Le résultat financier s'améliore de 1,5 million d'euros à - 50,4 millions d'euros.

Compte tenu d'un résultat exceptionnel positif de 2,7 millions d'euros et d'une charge d'impôts de 100,2 millions, le résultat net de la période s'élève à 190,1 millions d'euros. Il progresse de 21,5 millions d'euros par rapport à celui du 1^{er} semestre 2015.

9. Événements importants survenus depuis le 30 juin 2016

Dans sa séance du 27 juillet 2016, le Conseil d'administration de la société a décidé la distribution d'un dividende de 1 314,1 millions d'euros au titre du report à nouveau distribuable et d'un acompte sur dividende relatif à l'exercice en cours.

10. Principaux risques et principales incertitudes pour le second semestre 2016

L'évolution du trafic est impactée par le contexte économique. En particulier, le trafic des véhicules légers est notamment exposé à l'évolution du prix du carburant, tandis que le trafic des poids lourds reste conditionné par la croissance économique du second semestre en France, et dans une moindre mesure, sur la péninsule ibérique.

11. Composition du Conseil d'administration

Au 30 juin 2016, le Conseil d'administration est composé de :

- Pierre Coppey, Président;
- Philippe Chatelain;
- Patrick Faure;
- Marianne Laigneau;
- Henri Stouff;
- Pierre Trotot;
- Natacha Valla;
- VINCI Autoroutes;
- VINCI Concessions;
- Cofiroute Holding;
- VINCI Autoroutes Services.

12. Répartition du capital social

Le capital social de Cofiroute est réparti ainsi au 30 juin 2016 :

- | | |
|---------------------|-----------|
| • VINCI Autoroutes | 65,33 % |
| • Cofiroute Holding | 34,65 % |
| • Autres | 0,00015 % |

Aucune portion du capital de la société n'est détenue par les salariés.

Rapport financier semestriel au 30 juin 2016

COMPTES INDIVIDUELS IFRS SEMESTRIELS RÉSUMÉS AU 30 JUIN 2016	10
Compte de résultat IFRS de la période	10
État du résultat global IFRS de la période	11
Bilan IFRS actif	12
Bilan IFRS passif	12
Tableau des flux de trésorerie IFRS	13
Variation des capitaux propres IFRS	14
ANNEXE AUX COMPTES INDIVIDUELS IFRS SEMESTRIELS RÉSUMÉS	15
A. Saisonnalité de l'activité	16
B. Principes généraux et recours aux estimations	16
C. Faits marquants de la période	18
D. Principales composantes du compte de résultat	19
E. Contrats de concession	21
F. Autres composantes du bilan et engagements liés à l'activité	22
G. Capitaux propres	24
H. Financement et gestion des risques financiers	24
I. Avantages du personnel et paiements en actions	29
J. Autres notes	30
K. Événements postérieurs à la clôture	30

COMPTES INDIVIDUELS IFRS SEMESTRIELS RÉSUMÉS AU 30 JUIN 2016

Compte de résultat IFRS de la période

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	1 ^{er} semestre 2016	1 ^{er} semestre 2015	Exercice 2015
Chiffre d'affaires	3	672,3	641,8	1 387,3
<i>dont:</i>				
Chiffre d'affaires d'exploitation		630,5	607,6	1 306,4
Chiffre d'affaires - construction de nouvelles infrastructures en concession		41,8	34,1	80,9
Produits des activités annexes		1,0	1,9	3,3
Charges opérationnelles	3	(311,4)	(310,7)	(683,3)
Résultat opérationnel sur activité		361,9	333,0	707,3
Paielements en actions (IFRS 2)	15	(0,8)	(0,9)	(1,6)
Autres éléments opérationnels courants		0,0	0,0	0,0
Résultat opérationnel courant		361,1	332,1	705,7
Éléments opérationnels non courants		0,0	7,0	7,0
Résultat opérationnel	3	361,1	339,1	712,7
Coût de l'endettement financier brut		(53,9)	(55,6)	(111,3)
Produits financiers des placements de trésorerie		1,1	1,4	3,1
Coût de l'endettement financier net	4	(52,8)	(54,1)	(108,2)
Autres produits et charges financiers	4	(2,9)	(3,1)	(5,2)
Impôts sur les bénéfices	5	(105,0)	(105,8)	(223,4)
Résultat net		200,4	176,0	375,9
Résultat net par action <i>(en euros)</i>		49,38	43,37	92,61

État du résultat global IFRS de la période

<i>(en millions d'euros)</i>	1 ^{er} semestre 2016	1 ^{er} semestre 2015	Exercice 2015
Résultat net	200,4	176,0	375,9
Variations de juste valeur des instruments financiers de couverture de flux de trésorerie ⁽¹⁾	(0,2)	(0,2)	(0,3)
Écarts de conversion	0,0	0,1	0,1
Impôt ⁽²⁾	0,1	0,1	0,1
Autres éléments du résultat global recyclables ultérieurement en résultat net	(0,1)	0,0	(0,1)
Gains et pertes actuariels sur engagements de retraite	(1,5)	(2,0)	(0,2)
Impôt	0,5	0,7	0,1
Autres éléments du résultat global non recyclables ultérieurement en résultat net	(1,0)	(1,3)	(0,1)
Total autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres	(1,1)	(1,3)	(0,2)
Résultat global	199,3	174,7	375,7

(1) Les variations de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie (couverture de taux) sont comptabilisées en capitaux propres pour la part efficace de la couverture. Les gains et pertes accumulés en capitaux propres sont rapportés en résultat au moment où le flux de trésorerie couvert affecte le résultat.

(2) Effets impôt liés aux variations de juste valeur des instruments financiers de couverture de flux de trésorerie (part efficace).

Bilan IFRS actif

(en millions d'euros)	Notes	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Actifs non courants				
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	7	4 803,8	4 920,6	4 863,9
Immobilisations corporelles liées aux contrats de concession	8	354,8	361,1	357,6
Immobilisations corporelles	8	13,6	16,5	15,1
Autres actifs financiers non courants	14	0,0	0,0	0,0
Instruments dérivés actifs non courants		90,4	94,6	85,5
Total actifs non courants		5 262,6	5 392,7	5 322,1
Actifs courants				
Stocks et travaux en cours	9	1,9	1,8	1,6
Clients et autres débiteurs	9	97,3	89,5	80,1
Autres actifs courants d'exploitation	9	37,6	21,4	41,7
Instruments dérivés actifs courants	12	70,0	88,9	110,6
Actifs financiers de gestion de trésorerie	12	4,1	4,1	4,1
Disponibilités et équivalents de trésorerie	12	1 512,0	1 060,7	1 323,3
Total actifs courants		1 723,0	1 266,4	1 561,6
Total actifs		6 985,6	6 659,1	6 883,7

Bilan IFRS passif

(en millions d'euros)	Notes	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Capitaux propres				
Capital social		158,3	158,3	158,3
Réserves		2 689,8	2 314,7	2 314,9
Résultat net de la période		200,4	176,0	375,9
Opérations enregistrées directement en capitaux propres	11	(2,5)	(2,5)	(1,4)
Capitaux propres		3 046,0	2 646,5	2 847,6
Passifs non courants				
Provisions non courantes		0,2	0,2	0,2
Provisions pour avantages du personnel	16	21,3	20,2	18,9
Emprunts obligataires	12	1 785,9	2 290,7	1 780,4
Autres emprunts et dettes financières	12	873,0	926,2	895,1
Autres passifs non courants		1,2	1,9	0,8
Impôts différés nets passifs		205,1	211,5	209,1
Total passifs non courants		2 886,8	3 450,7	2 904,4
Passifs courants				
Provisions courantes	9	251,4	243,6	245,7
Fournisseurs	9	24,2	30,6	38,9
Dettes sur immobilisations		30,7	24,4	35,0
Autres passifs courants d'exploitation		97,5	90,9	92,9
Passifs d'impôt exigible		3,4	12,2	14,9
Instruments dérivés passifs courants		51,6	68,9	74,8
Dettes financières courantes	12	594,0	91,4	629,6
Total passifs courants		1 052,8	562,0	1 131,6
Total passifs et capitaux propres		6 985,6	6 659,1	6 883,7

Tableau des flux de trésorerie IFRS

(en millions d'euros)

	Notes	1 ^{er} semestre 2016	1 ^{er} semestre 2015	Exercice 2015
Résultat net de la période		200,4	176,0	375,9
Dotations aux amortissements	3	122,4	133,7	257,2
Dotations (reprises) aux provisions et dépréciations (nettes)		3,1	2,9	5,0
Paiements en actions et autres retraitements	15	(1,0)	(1,1)	(1,9)
Résultat sur cessions		0,2	(6,7)	(6,5)
Coût de l'endettement financier net comptabilisé	4	52,8	54,1	108,2
Charges d'impôt (y compris impôts différés) comptabilisées	5	105,0	105,8	223,4
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts		483,0	464,8	961,2
Variations du BFR liées à l'activité et des provisions courantes	9	(19,7)	(3,1)	(3,1)
Impôts payés		(119,5)	(108,9)	(226,8)
Intérêts financiers nets payés		(70,6)	(72,3)	(106,4)
Flux de trésorerie liés à l'activité	I	273,2	280,5	624,9
<i>Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles</i>		<i>(0,3)</i>	<i>(0,3)</i>	<i>(1,4)</i>
<i>Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</i>		<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>
Investissements opérationnels (nets de cessions)		(0,3)	(0,3)	(1,4)
Cash-flow opérationnel		272,9	280,2	623,5
Investissements en immobilisations du domaine concédé (nets de subventions reçues)	7-8	(62,3)	(60,5)	(111,0)
Cash-flow libre (après investissements)		210,6	219,6	512,5
Cessions de titres de participation		0,0	11,8	11,8
Incidence nette des variations de périmètre		0,0	(4,2)	(4,2)
Autres		0,0	0,0	0,0
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissements	II	(62,5)	(53,2)	(104,8)
Encaissements liés aux nouveaux emprunts à long terme	12	0,6	0,0	0,0
Remboursements d'emprunts à long terme	12	(22,6)	(23,1)	(53,4)
Variation des actifs de gestion de trésorerie et autres dettes financières courantes		(0,0)	7,2	7,3
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	III	(22,0)	(15,9)	(46,1)
Variation de la trésorerie nette	I + II + III	12	211,4	474,0
Trésorerie nette à l'ouverture		1 323,3	849,4	849,4
Trésorerie nette à la clôture		1 512,0	1 060,7	1 323,3
Variation des actifs de gestion de trésorerie et autres dettes financières courantes		0,0	(7,2)	(7,3)
(Émission) remboursement d'emprunts		22,0	23,1	53,4
Autres variations		17,6	18,0	(2,1)
Variation de l'endettement financier net	12	228,3	245,3	518,0
Endettement financier net en début de période		(1 856,3)	(2 374,3)	(2 374,3)
Endettement financier net en fin de période		(1 628,0)	(2 129,0)	(1 856,3)

Variation des capitaux propres IFRS

(en millions d'euros)	Capitaux propres					Résultat net	Total
	Capital social	Réserves	Réserves de conversion	Opérations enregistrées directement en capitaux propres			
Capitaux propres 01/01/2015	158,3	1990,6	(0,1)	(1,1)	337,0	2484,6	
Résultat net de la période					176,0	176,0	
Autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres			0,1	(1,4)		(1,3)	
Résultat global de la période	0,0	0,0	0,1	(1,4)	176,0	174,7	
Affectation de résultat et dividendes distribués		336,3			(336,3)	0,0	
Paielements en actions		(0,9)				(0,9)	
Variation de périmètre		0,6			(0,6)	0,0	
Retraitements IFRIC 21		(11,9)				(11,9)	
Capitaux propres 30/06/2015	158,3	2314,7	0,0	(2,5)	176,0	2646,5	
Résultat net de la période					199,9	199,9	
Autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres			0,0	1,1		1,1	
Résultat global de la période	0,0	0,0	0,0	1,1	199,9	201,0	
Paielements en actions		0,2				0,2	
Capitaux propres 31/12/2015	158,3	2314,9	0,0	(1,4)	375,9	2847,6	
Résultat net de la période					200,4	200,4	
Autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres			0,0	(1,1)		(1,1)	
Résultat global de la période	0,0	0,0	0,0	(1,1)	200,4	199,3	
Affectation de résultat et dividendes distribués		375,9			(375,9)	0,0	
Paielements en actions		(1,0)				(1,0)	
Capitaux propres 30/06/2016	158,3	2689,8	0,0	(2,5)	200,4	3046,0	

ANNEXE AUX COMPTES INDIVIDUELS IFRS SEMESTRIELS RÉSUMÉS

A.	Saisonnalité de l'activité	16
B.	Principes généraux et recours aux estimations	16
1.	Base de préparation des comptes	16
2.	Règles et méthodes d'évaluation	17
C.	Faits marquants de la période	18
	Trafic	18
	Travaux d'amélioration du réseau interurbain (58 millions d'euros)	18
	Exploitation du réseau	19
	Relation avec l'État concédant	19
D.	Principales composantes du compte de résultat	19
3.	Chiffre d'affaires et résultat opérationnel	19
4.	Charges et produits financiers	20
5.	Impôts sur les bénéfices	20
6.	Résultat par action	20
E.	Contrats de concession	21
7.	Immobilisations incorporelles du domaine concédé	21
F.	Autres composantes du bilan et engagements liés à l'activité	22
8.	Immobilisations corporelles	22
9.	Besoin en fonds de roulement et provisions courantes	23
10.	Autres obligations contractuelles	23
G.	Capitaux propres	24
11.	Informations relatives aux capitaux propres	24
H.	Financement et gestion des risques financiers	25
12.	Données relatives à l'endettement financier net	25
13.	Informations relatives à la gestion des risques financiers	26
14.	Valeur comptable et juste valeur des actifs et passifs financiers par catégorie comptable	27
I.	Avantages du personnel et paiements en actions	29
15.	Paiements en actions	29
16.	Provisions pour avantages du personnel	29
J.	Autres notes	30
17.	Transactions avec les parties liées	30
K.	Événements postérieurs à la clôture	30

A. Saisonnalité de l'activité

Le 1^{er} semestre de l'exercice est marqué par un volume d'activité inférieur à celui de la seconde partie de l'année, en raison du niveau élevé du trafic constaté au cours de la période estivale. De ce fait, le chiffre d'affaires du 1^{er} semestre ne peut être extrapolé sur l'ensemble de l'exercice. À titre d'exemple, au cours des dernières années, le chiffre d'affaires du 1^{er} semestre représentait environ 46 % à 47 % du chiffre d'affaires de l'année.

L'impact des facteurs saisonniers n'a fait l'objet d'aucune correction sur les comptes semestriels de Cofiroute.

Les produits et charges des activités ordinaires que Cofiroute perçoit ou supporte de façon saisonnière, cyclique ou occasionnelle sont pris en compte selon des règles identiques à celles retenues pour la clôture annuelle. Ils ne sont ni anticipés, ni différés à la date de l'arrêté semestriel.

Les risques nés dans le semestre sont provisionnés au cours de la période.

B. Principes généraux et recours aux estimations

1. Base de préparation des comptes

Cofiroute a cédé le 1^{er} janvier 2015 l'ensemble de ses filiales consolidées selon la méthode de l'intégration globale jusqu'à cette date. Depuis le 1^{er} janvier 2016, la société Cofiroute n'établit plus de comptes consolidés IFRS mais établit de façon volontaire des comptes individuels IFRS préparés à partir des normes applicables dans une telle situation.

Les comptes individuels IFRS semestriels résumés de Cofiroute au 30 juin 2016 ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Ils ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 27 juillet 2016. S'agissant de comptes individuels IFRS résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS pour des comptes individuels annuels et doivent donc être lus en relation avec les états financiers IFRS de Cofiroute, pour l'exercice clos le 31 décembre 2015. Ils se réfèrent aux comptes consolidés du Groupe Cofiroute inclus dans le rapport financier 2015, déposé auprès de l'AMF le 2 mars 2016.

Les principes comptables retenus pour la préparation et la présentation des comptes IFRS semestriels résumés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 30 juin 2016 à l'exception des normes et interprétations non applicables à des comptes individuels.

Les principes comptables retenus au 30 juin 2016 sont les mêmes que ceux retenus pour les états financiers IFRS au 31 décembre 2015, à l'exception des normes et interprétations adoptées par l'Union européenne, applicables de façon obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2016 (voir note B.1.1. « Normes et interprétations nouvelles applicables à compter du 1^{er} janvier 2016 ») et des normes relatives à la consolidation désormais non applicables à Cofiroute.

En l'absence de différences significatives entre les comptes individuels IFRS au 30 juin 2016 et les périodes comparatives basées sur les comptes consolidés IFRS publiés au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2015, les périodes comparatives présentées dans ce rapport n'ont pas été retraitées et correspondent aux montants tels que publiés dans les comptes consolidés correspondants.

1.1. Normes et interprétations nouvelles applicables à compter du 1^{er} janvier 2016

Aucune nouvelle norme ne s'applique pour la première fois à compter du 1^{er} janvier 2016. Seuls quelques amendements de normes s'appliquent obligatoirement aux exercices ouverts en 2016 :

- amendements à IAS 1 « Amélioration des informations à fournir en annexe » ;
- amendements à IAS 16 et IAS 38 « Éclaircissements sur les modes d'amortissements acceptables » ;
- amendements à IAS 19 « Régimes à prestations définies, cotisations des membres du personnel » ;
- amendements à IFRS 11 « Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans des activités conjointes » ;
- améliorations annuelles, cycle 2010-2012 et cycle 2012-2014.

Aucun de ces amendements n'a eu d'impact sur les comptes individuels de Cofiroute au 30 juin 2016.

1.2. Normes et interprétations adoptées par l'IASB mais non applicables au 30 juin 2016

Cofiroute n'a anticipé aucune des nouvelles normes et interprétations mentionnées ci-après qui pourraient le concerner et dont l'application n'est pas obligatoire au 1^{er} janvier 2016 :

- IFRS 9 « Instruments financiers » ;
- IFRS 15 « Produits des activités ordinaires obtenus de contrats conclus avec des clients » ;
- IFRS 16 « Contrats de location » ;
- amendements à IAS 7 « Initiative concernant les informations à fournir » ;
- amendements à IAS 12 « Comptabilisation d'impôts différés actifs au titre de pertes non réalisées » ;
- amendements à IFRS 10 et IAS 28 « Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise ».

Cofiroute réalise actuellement une analyse des impacts et des conséquences pratiques de l'application de ces normes.

2. Règles et méthodes d'évaluation

2.1. Recours à des estimations

L'établissement des états financiers individuels selon les normes IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers individuels.

Ces estimations partent d'une hypothèse de continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les comptes individuels IFRS semestriels de la période ont été établis par référence à l'environnement immédiat, notamment pour les estimations concernant les éléments suivants :

- évaluation retenue pour les tests de perte de valeur ;
- valorisation des paiements en actions (charge IFRS 2) ;
- évaluation des engagements de retraite ;
- évaluation des provisions ;
- détermination des taux d'actualisation retenus pour mettre en œuvre les tests de dépréciation d'actifs (IAS 36) et pour actualiser les provisions (IAS 37) et les engagements liés aux avantages du personnel (IAS 19) ;
- valorisation de certains instruments financiers à la juste valeur.

2.2. Évaluation de la juste valeur

Cofiroute a principalement recours à la juste valeur pour l'évaluation, sur une base récurrente au bilan, des instruments dérivés, de la trésorerie, des équivalents de trésorerie, des actifs financiers disponibles à la vente et des actifs financiers de gestion de trésorerie. Les justes valeurs des autres instruments financiers (instruments de dette et prêts et créances au coût amorti notamment) sont communiquées en annexe en note H.14. « Valeur comptable et juste valeur des actifs et passifs financiers par catégorie comptable ».

La juste valeur correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale. Elle est constatée sur le marché principal de l'actif ou du passif (ou le plus avantageux, si absence de marché principal), c'est-à-dire celui qui offre le plus grand volume et le meilleur niveau d'activité. La juste valeur des instruments financiers dérivés intègre l'évaluation du « risque de contrepartie » pour les instruments dérivés actifs et du « risque de crédit propre » pour les instruments dérivés passifs.

Pour déterminer ces justes valeurs, Cofiroute utilise les méthodes d'évaluation suivantes :

- approches de marché, fondées sur des prix ou transactions de marché observables ;
- approches par le revenu, qui convertissent la somme de flux de trésorerie futurs en un montant unique actualisé ;
- approches par les coûts, qui prennent en considération l'obsolescence physique, technologique et économique de l'actif évalué.

Les justes valeurs sont hiérarchisées selon trois niveaux :

- niveau 1 : prix cotés sur un marché actif. Les valeurs mobilières de placement, certains actifs financiers disponibles à la vente et emprunts obligataires cotés sont valorisés ainsi ;
- niveau 2 : modèle interne avec des paramètres observables à partir de techniques de valorisation interne. Ces techniques font appel aux méthodes de calcul mathématique usuelles intégrant des données observables sur les marchés (cours à terme, courbe de taux...). Le calcul de la juste valeur de la plupart des instruments financiers dérivés (swaps, caps, floors...) négociés de gré à gré est opéré sur la base de modèles internes communément utilisés par les intervenants pour évaluer ces instruments financiers.

Les valorisations d'instruments dérivés calculées en interne font l'objet à chaque trimestre de contrôles de cohérence avec celles transmises par les contreparties ;

- niveau 3 : modèle interne avec paramètres non observables : ce modèle s'applique notamment aux titres de participation non cotés, lesquels sont valorisés à leur coût d'acquisition majoré des coûts de transaction, en l'absence de marché actif.

2.3. Règles et méthodes d'évaluation spécifiques appliquées par la société Cofiroute dans le cadre des arrêtés intermédiaires

Évaluation de la charge d'impôt

La charge d'impôt du premier semestre est déterminée en appliquant au résultat avant impôt le taux d'impôt effectif de Cofiroute estimé pour l'exercice 2016 (y compris impôts différés). Ce taux est, le cas échéant, ajusté des incidences fiscales liées aux éléments à caractère inhabituel de la période.

Engagements de retraite

Il n'est pas effectué de nouveau calcul actuariel complet à la clôture des comptes IFRS semestriels résumés. La charge du semestre au titre des engagements de retraite est égale à la moitié de la charge calculée au titre de 2016 sur la base des hypothèses actuarielles au 31 décembre 2015. Les impacts liés aux variations d'hypothèses sur les avantages postérieurs à l'emploi intervenues sur le 1^{er} semestre 2016 (taux d'actualisation) sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

C. Faits marquants de la période

Trafic

Le trafic du réseau interurbain progresse de 1,6 % au premier semestre 2016, compte tenu d'une croissance du trafic VL de 1,2 % et d'une croissance du trafic PL de 3,9 %. La croissance du trafic est, comme l'année dernière, portée par le niveau historiquement bas du prix du carburant et l'impact positif de la progression des PIB de la France, et notamment pour le trafic PL, du PIB Espagnol. Le trafic a toutefois été pénalisé par les mouvements nationaux sociaux, occasionnant des pénuries de carburant et par l'effet ponctuel de la coupure d'autoroute A10 pour le trafic de transit entre le 31 mai et 10 juin suite aux inondations intervenues dans le Loiret.

La fréquentation du Duplex A86 progresse de 5,8 %. Au premier semestre 2016, le trafic journalier a enregistré un record historique à 41 956 véhicules le 17 juin. La montée en charge du trafic continue à la fois pour les jours ouvrés et pour les week-ends.

Travaux d'amélioration du réseau interurbain (58 millions d'euros)

Les travaux du 3^e contrat de plan ont été poursuivis au cours de ce semestre. Ils portent principalement sur l'aménagement d'une troisième voie sur la section A10 entre Chambray et Veigné sur 6 km. Les travaux d'extension des parkings poids lourds sur les aires (achèvement d'un programme d'extension de 320 places) sont en cours, ainsi que les travaux d'aménagement de la barrière de péage de La Gravelle (A11) pour l'implantation de voies de télépéage sans arrêt.

Le programme du plan de relance a également été engagé avec les études relatives aux élargissements sur A10 des sections entre la bifurcation A10/A19 et A10/A71 (16 km) et de l'élargissement entre A10/A85 et Sainte Maure de Touraine. Les premières opérations du volet environnemental du plan de relance ont été réalisées, avec la mise en service de deux premiers écoducs sur l'A11.

Le programme d'investissements porte enfin sur les opérations dites de seconde phase, notamment les doubléments des viaducs de l'A85 et l'aménagement de la bifurcation A10/A85 (liaison Angers <-> Tours).

Exploitation du réseau

L'exploitation du réseau a été marquée pour le premier semestre 2016 par les inondations intervenues sur l'autoroute A10. Le 31 mai matin, suite à un épisode pluvieux exceptionnel, l'autoroute a été inondée en plusieurs zones sur une section de 7 km au nord de l'échangeur d'Orléans Nord, avec des hauteurs d'eau supérieures à 1m40 par endroits, entraînant la coupure de l'autoroute. Sous l'autorité du préfet, l'autoroute a été fermée et le plan de gestion de trafic « Grand Contournement », déviant le trafic de l'autoroute A10 par les axes A11, A28 et A85, a été mis en place. Cofiroute a déployé d'importants moyens pour la prise en charge des usagers et pour les opérations de pompage des eaux et de remise en état de l'autoroute. L'autoroute A10 a été entièrement rouverte à la circulation à partir du 10 juin.

Relation avec l'État concédant

Le dix-septième avenant au contrat de concession interurbain de Cofiroute a été approuvé par décret publié au journal officiel le 23 août 2015 et a marqué le lancement du plan de relance autoroutier. Pour Cofiroute, ce programme porte sur les élargissements des sections A10 entre les bifurcations A10/A19 et A10/A71 et entre la bifurcation A10/A85 et Sainte Maure de Touraine, ainsi que sur un programme environnemental (biodiversité, protection des eaux, places de covoiturage). Cofiroute est pleinement engagé dans la réalisation de ce programme.

À compter du 1^{er} février 2016, l'ARAFER (autorité de régulation des activités ferroviaires et routières) a étendu son domaine de compétence au secteur des autoroutes. Elle a pour mission d'assurer le suivi économique des concessions autoroutières et de contrôler les procédures de passation des marchés. En application de la loi Croissance et Activité (loi Macron), Cofiroute a obtenu un avis conforme de l'ARAFER sur la composition de la commission des marchés qu'elle a mise en place.

D. Principales composantes du compte de résultat

3. Chiffre d'affaires et résultat opérationnel

3.1. Chiffre d'affaires

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2016	1 ^{er} semestre 2015	Exercice 2015
Chiffre d'affaires – Recettes de péage	622,2	601,2	1 291,8
Chiffre d'affaires – Autres	8,3	6,4	14,6
Chiffre d'affaires d'exploitation	630,5	607,6	1 306,4
Chiffre d'affaires – construction de nouvelles infrastructures en concession	41,8	34,1	80,9
Chiffre d'affaires total	672,3	641,8	1 387,3

La progression de 3,5 % de la recette péage traduit une croissance de 1,6 % du trafic du réseau interurbain (véhicules légers + 1,2 %, poids lourds + 3,9 %), un impact positif du duplex A86 de + 0,3 % et des effets tarifaires de + 1,6 %.

3.2. Résultat opérationnel

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2016	1 ^{er} semestre 2015	Exercice 2015
Chiffre d'affaires	672,3	641,8	1 387,3
dont:			
Chiffre d'affaires d'exploitation	630,5	607,6	1 306,4
Chiffre d'affaires – construction de nouvelles infrastructures en concession	41,8	34,1	80,9
Produits des activités annexes	1,0	1,9	3,3
Charges de construction	(41,8)	(34,1)	(80,9)
Achats consommés	(3,6)	(4,6)	(10,0)
Services extérieurs	(32,3)	(31,2)	(75,8)
Impôts et taxes	(58,6)	(57,2)	(161,6)
Charges de personnel	(50,3)	(48,4)	(94,8)
Autres produits et charges opérationnels	(0,2)	(0,2)	(0,5)
Dotations aux amortissements	(122,4)	(133,7)	(257,2)
Dotations nettes aux provisions et autres	(2,2)	(1,1)	(2,6)
Charges opérationnelles d'exploitation	(311,4)	(310,7)	(683,3)
Résultat opérationnel sur activité	361,9	333,0	707,3
% du chiffre d'affaires ^(*)	57 %	55 %	54 %
Paielements en actions (IFRS 2)	(0,8)	(0,9)	(1,6)
Autres éléments opérationnels courants	0,0	0,0	0,0
Résultat opérationnel courant	361,1	332,1	705,7
Autres éléments opérationnels non courants	0,0	7,0	7,0
Résultat opérationnel	361,1	339,1	712,7
% du chiffre d'affaires ^(*)	57,3 %	55,8 %	54,6 %

(*) % calculé sur chiffre d'affaires hors construction de nouvelles infrastructures en concession réalisée par des entreprises tierces.

Le **résultat opérationnel sur activité** (ROPA) correspond à la mesure de la performance opérationnelle de Cofiroute avant prise en compte des charges associées aux paiements en actions (IFRS 2), et des autres éléments opérationnels courants et non courants.

Le **résultat opérationnel courant** est destiné à présenter le niveau de performance opérationnelle récurrent de Cofiroute hors incidence des opérations et événements non courants de la période. Il est obtenu en ajoutant au résultat opérationnel sur activité les impacts associés aux paiements en actions (IFRS 2) et les autres produits et charges opérationnels courants.

Le **résultat opérationnel** est obtenu en ajoutant au résultat opérationnel courant les charges et produits considérés comme non courants.

4. Charges et produits financiers

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2016	1 ^{er} semestre 2015	Exercice 2015
Coût de l'endettement financier brut	(53,9)	(55,6)	(111,3)
Produits financiers des placements de trésorerie	1,1	1,4	3,1
Coût de l'endettement financier net	(52,8)	(54,1)	(108,2)
Coûts d'emprunts immobilisés	0,0	0,0	0,0
Coûts d'actualisation	(2,9)	(3,1)	(5,3)
Résultat de change	0,0	0,0	0,1
Autres charges et produits financiers	(2,9)	(3,1)	(5,2)

Au 1^{er} semestre 2016, le coût de l'endettement financier net s'élève à 52,8 millions d'euros, en baisse de 1,3 million d'euros par rapport au 1^{er} semestre 2015 (54,1 millions d'euros). Cette amélioration d'un semestre à l'autre s'explique d'une part par des remboursements de dettes et d'autre part par l'impact de la baisse des taux sur l'encours de dette à taux variable.

Les autres charges financières comprennent les coûts d'actualisation pour un montant de 2,9 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016. Ceux-ci portent essentiellement sur les provisions pour obligation de maintien en l'état des ouvrages concédés à hauteur de 2,7 millions d'euros (2,9 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015) et les provisions pour engagements de retraite à hauteur de 0,2 million d'euros (0,2 million d'euros également au 1^{er} semestre 2015).

5. Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôt s'élève à 105,0 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016 (105,8 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015).

Le taux effectif d'impôt diminue à 34,4 % au 1^{er} semestre 2016 (37,5 % au 1^{er} semestre 2015) principalement du fait de l'abandon de la contribution additionnelle à 10,7 %.

6. Résultat par action

Le nombre d'actions de la société est de 4 058 516 sans changement au cours des derniers exercices. La société n'a émis aucun instrument susceptible de donner droit à des actions. Il en résulte que le nombre d'actions à prendre en considération pour le calcul du résultat par action, de base et dilué, en 2016 et en 2015, est de 4 058 516. Le résultat par action est présenté au sein du compte de résultat IFRS de la période.

E. Contrats de concession

Chez Cofiroute et selon les dispositions de l'interprétation IFRIC 12 « Accords de concession de services », le concessionnaire exerce une double activité :

- une activité de constructeur au titre de ses obligations de conception, de construction et de financement des nouvelles infrastructures qu'il remet au concédant : le chiffre d'affaires est reconnu à l'avancement conformément à la norme IAS 11 ;
- une activité d'exploitation et de maintenance des ouvrages concédés : le chiffre d'affaires est reconnu conformément à la norme IAS 18.

Le concessionnaire dispose d'un droit à percevoir des péages (ou autres rémunérations) auprès des usagers, en contrepartie du financement et de la construction de l'infrastructure. Dans le cas où le concédant rémunère le concessionnaire en fonction de l'utilisation de l'infrastructure par les usagers, sans fournir aucune garantie sur les montants qui seront versés au concessionnaire (accord de simple « pass through » ou « shadow toll »), le modèle de « l'actif incorporel » s'applique également.

Dans ce modèle, le droit à percevoir des péages (ou autres rémunérations) est comptabilisé au bilan de la société concessionnaire en « Immobilisations incorporelles du domaine concédé ».

Ce droit correspond à la juste valeur de l'ouvrage concédé à laquelle s'ajoutent les frais financiers intercalaires comptabilisés pendant la période de construction. Il est amorti sur la durée du contrat et selon un mode approprié reflétant le rythme de consommation des avantages économiques procurés par le contrat, à compter de la mise en service de l'ouvrage.

Ce modèle s'applique aux deux contrats de concession de Cofiroute.

Les subventions d'investissement sont présentées au bilan en diminution du montant de l'actif au titre duquel elles ont été reçues.

7. Immobilisations incorporelles du domaine concédé

7.1. Détail des immobilisations incorporelles du domaine concédé

(en millions d'euros)	Coût des infrastructures en service	Avances et encours	Total
Valeur brute			
Au 01/01/2015	7 926,3	106,1	8 032,4
Acquisitions de la période	15,7	65,2	80,9
Sorties de la période	0,0	0,0	0,0
Autres mouvements	67,4	(74,2)	(6,8)
	8 009,4	97,1	8 106,5
Subventions reçues	(4,8)	0,0	(4,8)
Au 31/12/2015	8 004,6	97,1	8 101,7
Acquisitions de la période	1,9	39,9	41,8
Sorties de la période	0,0	0,0	0,0
Autres mouvements	39,0	(44,4)	(5,4)
	8 045,5	92,7	8 138,2
Subventions reçues	(0,0)	0,0	(0,0)
Au 30/06/2016	8 045,5	92,7	8 138,1
Amortissements et pertes de valeur			
Au 01/01/2015	(3 035,1)		(3 035,1)
Amortissements de la période	(202,3)		(202,3)
Autres mouvements	(0,4)		(0,4)
Au 31/12/2015	(3 237,8)		(3 237,8)
Amortissements de la période	(96,4)		(96,4)
Autres mouvements	(0,1)		(0,1)
Au 30/06/2016	(3 334,4)		(3 334,4)
Valeur nette			
Au 01/01/2015	4 891,2	106,1	4 997,3
Au 31/12/2015	4 766,8	97,1	4 863,9
Au 30/06/2016	4 711,1	92,7	4 803,8

Les acquisitions du 1^{er} semestre s'élèvent à 41,8 millions d'euros (34,1 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015). Elles correspondent essentiellement aux investissements réalisés par Cofiroute dans le cadre de ses contrats de concession.

Les acquisitions d'immobilisations incorporelles du domaine concédé comprennent des immobilisations en cours pour un montant de 39,9 millions d'euros au 30 juin 2016.

7.2. Obligations contractuelles d'investissement et de renouvellement

Obligations contractuelles liées aux contrats de concession

Dans le cadre des contrats de concession qu'il a conclus, Cofiroute s'est engagé à réaliser certains investissements d'infrastructure qu'il est destiné à exploiter, en tant que société concessionnaire.

Au 30 juin 2016, le montant d'engagements d'investissements prévus, dans le cadre des contrats de concession, est de 1 090,5 millions d'euros (552,8 au 30 juin 2015), principalement dû au démarrage du plan de relance autoroutier.

F. Autres composantes du bilan et engagements liés à l'activité

8. Immobilisations corporelles

<i>(en millions d'euros)</i>	Immobilisations corporelles liées aux contrats de concession	Terrains	Agencements	Matériels, installations techniques et autres	Total
Valeur brute					
Au 01/01/2015	808,3	1,1	10,7	36,1	856,3
Acquisitions de la période	27,9	0,0	0,1	1,3	29,3
Sorties de la période	(8,6)	(0,0)	0,0	(0,0)	(8,7)
Autres mouvements	5,9	0,0	0,3	(0,1)	6,0
Au 31/12/2015	833,4	1,1	11,1	37,3	882,9
Acquisitions de la période	16,4	0,0	0,0	0,3	16,7
Sorties de la période	(3,1)	(0,0)	(0,1)	(0,2)	(3,4)
Autres mouvements	4,6	0,1	0,1	0,3	5,1
Au 30/06/2016	851,3	1,2	11,2	37,6	901,3
Amortissements et pertes de valeur					
Au 01/01/2015	(434,3)		(3,6)	(26,2)	(464,1)
Amortissements de la période	(50,1)		(1,8)	(3,0)	(54,8)
Sorties de la période	8,5		0,0	0,0	8,6
Autres mouvements	0,0		0,0	0,2	0,2
Au 31/12/2015	(475,8)		(5,4)	(29,0)	(510,2)
Amortissements de la période	(23,7)		(0,9)	(1,4)	(26,0)
Sorties de la période	3,0		0,1	0,2	3,3
Autres mouvements	0,0		(0,0)	0,0	0,0
Au 30/06/2016	(496,5)		(6,2)	(30,2)	(532,9)
Valeur nette					
Au 01/01/2015	374,1	1,1	7,1	9,8	392,2
Au 31/12/2015	357,6	1,1	5,7	8,3	372,7
Au 30/06/2016	354,8	1,2	5,0	7,4	368,4

9. Besoin en fonds de roulement et provisions courantes

9.1. Variation du besoin en fonds de roulement

(en millions d'euros)	30/06/2016	31/12/2015	Variations 2016 - 2015	
			Liées à l'activité	Autres variations
Stocks et travaux en cours (en valeur nette)	1,9	1,6	0,2	0,0
Clients et autres débiteurs	97,3	80,1	17,2	0,0
Autres actifs courants d'exploitation	37,6	41,7	(4,1)	0,0
Stocks et créances d'exploitation	I	136,9	13,3	0,0
Fournisseurs	(24,2)	(38,9)	14,6	0,0
Autres passifs courants d'exploitation	(96,9)	(91,7)	(5,2)	0,0
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	II	(121,1)	9,4	0,0
Besoin en fonds de roulement (avant provisions courantes)	I + II	15,7	22,8	0,0
Provisions courantes		(251,4)	(3,1)	(2,7)
dont part à moins d'un an des provisions non courantes		(0,6)	0,5	0,0
Besoin en fonds de roulement (après provisions courantes)		(235,7)	19,7	(2,7)

9.2. Analyse des provisions courantes

Au cours du 1^{er} semestre 2016 et de l'exercice 2015, les provisions courantes figurant au passif du bilan ont évolué comme suit :

(en millions d'euros)	Ouverture	Dotations	Utilisations	Autres Reprises non utilisées	Variation de la part à moins d'un an non courant	Clôture
01/01/2015	220,9	51,0	(22,1)	(7,9)	(2,2)	239,8
Remises en état	0,3		(0,2)			0,1
Maintien en l'état de l'actif incorporel concédé	234,8	29,9	(23,1)	(0,6)		241,0
Autres risques	4,5	2,2	(2,2)			4,5
Reclassement part à moins d'un an non courant	0,2				(0,2)	0,0
31/12/2015	239,8	32,2	(25,5)	(0,6)	(0,2)	245,7
Remises en état	0,1	4,0		(0,1)		4,0
Maintien en l'état de l'actif incorporel concédé	241,0	16,5	(10,2)	(2,5)		244,8
Autres risques	4,5		(0,0)	(1,9)		2,6
Reclassement part à moins d'un an	0,0				0,0	0,0
30/06/2016	245,7	20,5	(10,2)	(4,5)	0,0	251,4

Les provisions courantes, rattachées directement au cycle d'exploitation, s'élèvent au 30 juin 2016 à 251,4 millions d'euros (y compris la part à moins d'un an des provisions non courantes) contre 245,7 millions d'euros au 31 décembre 2015. Les provisions courantes correspondent principalement aux provisions pour obligation de maintien en l'état des ouvrages concédés.

10. Autres obligations contractuelles

Les engagements relatifs aux contrats de locations simples s'élèvent à 12,0 millions d'euros au 30 juin 2016 et concernent pour l'essentiel les contrats de locations immobilières. Ces engagements s'analysent par échéance de la façon suivante :

(en millions d'euros)	30/06/2016	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Locations simples	12,0	4,0	8,0	0,0

G. Capitaux propres

11. Informations relatives aux capitaux propres

11.1. Opérations constatées directement en capitaux propres

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015
Couverture de flux de trésorerie		
Réserve à l'ouverture	1,6	1,9
Variations de juste valeur de la période		
Éléments de juste valeur constatés en résultat	(0,2)	(0,3)
Réserve brute avant effet d'impôt à la clôture	1,4	1,6
Réserve brute avant effet d'impôt à la clôture (Éléments recyclables en résultat)	1,4	1,6
Effet d'impôt associé	(0,5)	(0,5)
Réserve nette d'impôt (Éléments recyclables en résultat)	0,9	1,0
Gains et pertes actuariels sur engagements de retraite		
Réserve à l'ouverture	(3,7)	(3,6)
Gains et pertes actuariels reconnus sur la période	(1,5)	(0,2)
Réserve brute avant effet d'impôt à la clôture	(5,2)	(3,7)
Réserve brute avant effet d'impôt à la clôture (Éléments non recyclables en résultat)	(5,2)	(3,7)
Effet d'impôt associé	1,8	1,3
Réserve nette d'impôt (Éléments non recyclables en résultat)	(3,4)	(2,5)
Total des éléments constatés directement en capitaux propres		
Réserve brute avant effet d'impôt à la clôture	(3,8)	(2,2)
Effet d'impôt associé	1,3	0,7
Réserve nette d'impôt	(2,5)	(1,4)

11.2. Dividendes

Cofiroute n'a procédé à aucun versement de dividende au cours de l'exercice 2015 et du 1^{er} semestre 2016.

H. Financement et gestion des risques financiers

12. Données relatives à l'endettement financier net

12.1. Endettement financier net

Au 30 juin 2016, l'endettement financier net s'établit à - 1 628,0 millions d'euros en diminution de 228,3 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2015.

L'endettement financier net, tel que défini par Cofiroute, s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	30/06/2016					31/12/2015					
	Non Courant	Réf.	Courant ⁽¹⁾	Réf.	Total	Non Courant	Réf.	Courant ⁽¹⁾	Réf.	Total	
Instruments Financiers évalués au coût amorti	Emprunts obligataires	(1 785,9)	(1)	(536,1)	(3)	(2 322,0)	(1 780,4)	(1)	(569,7)	(3)	(2 350,0)
	Autres emprunts bancaires et autres dettes financières	(873,0)	(2)	(57,8)	(3)	(930,9)	(895,1)	(2)	(59,9)	(3)	(955,0)
	Dettes financières long terme⁽²⁾	(2 658,9)		(594,0)		(3 252,9)	(2 675,5)		(629,6)		(3 305,0)
	Autres dettes financières courantes										
	Découverts bancaires										
	I – Dettes financières brutes	(2 658,9)		(594,0)		(3 252,9)	(2 675,5)		(629,6)		(3 305,0)
dont incidence des couvertures de juste valeur	(90,4)		(2,1)		(92,5)	(85,5)		(5,6)		(91,1)	
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	Actifs financiers de gestion de trésorerie courante non équivalent de trésorerie			4,1	(4)	4,1		4,1	(4)	4,1	
	Équivalents de trésorerie			1 504,3	(5)	1 504,3		1 313,8	(5)	1 313,8	
	Disponibilités			7,7	(5)	7,7		9,6	(5)	9,6	
	II – Actifs financiers	0,0		1 516,1		1 516,1	0,0	1 327,4		1 327,4	
Dérivés	Instruments dérivés passifs	0,0	(2)	(51,6)	(7)	(51,6)	0,0	(2)	(74,8)	(7)	(74,8)
	Instruments dérivés actifs	90,4	(6)	70,0	(8)	160,4	85,5	(6)	110,6	(8)	196,1
	III – Instruments dérivés	90,4		18,4		108,8	85,5		35,9		121,3
Endettement financier net (I + II + III)	(2 568,5)		940,6		(1 628,0)	(2 590,0)		733,7		(1 856,3)	

(1) Part courante incluant les intérêts courus non échus.

(2) Y compris la part à moins d'un an.

(en millions d'euros)	Réf.	30/06/2016	31/12/2015
Emprunts obligataires (non courants)	(1)	(1 785,9)	(1 780,4)
Autres emprunts et dettes financières non courants	(2)	(873,0)	(895,1)
Dettes financières courantes	(3)	(594,0)	(629,6)
Actifs financiers de gestion de trésorerie	(4)	4,1	4,1
Disponibilités et équivalents de trésorerie	(5)	1 512,0	1 323,3
Instruments dérivés actifs non courants	(6)	90,4	85,5
Instruments dérivés passifs courants	(7)	(51,6)	(74,8)
Instruments dérivés actifs courants	(8)	70,0	110,6
Endettement financier net		(1 628,0)	(1 856,3)

Réconciliation de l'endettement financier net avec les postes du bilan :

Les instruments dérivés actifs/passifs qualifiés de couverture sont présentés au bilan, selon leur maturité en, instruments dérivés actifs/passifs non courants pour la part à plus d'un an, et instruments dérivés actifs/passifs courants pour la part à moins d'un an.

Les instruments dérivés actifs/passifs non qualifiés comptablement de couverture sont présentés en instruments dérivés actifs/passifs courants quelles que soient leurs maturités

12.2. Ressources et liquidités

Au 30 juin 2016, Cofiroute disposait d'un montant de 2 016,1 millions d'euros de ressources disponibles dont 1 516,1 millions d'euros de trésorerie nette gérée et 500 millions d'euros constitués de lignes de crédit bancaires à moyen terme confirmées et non utilisées.

Échéancier des dettes financières

Au 30 juin 2016, la maturité moyenne de la dette financière long terme de Cofiroute est de 3,4 ans (4,1 ans au 31 décembre 2015).

Trésorerie nette gérée

La trésorerie nette gérée incluant les actifs financiers de gestion de trésorerie s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015
Équivalents de trésorerie	1 504,3	1 313,8
<i>Solde des comptes courants de trésorerie</i>	553,9	311,7
<i>Dépôts à terme</i>	950,4	1 002,0
Disponibilités	7,7	9,6
Trésorerie nette	1 512,0	1 323,3
Actifs financiers de gestion de trésorerie	4,1	4,1
<i>Comptes à terme</i>	4,1	4,1
Trésorerie nette gérée	1 516,1	1 327,4

L'essentiel de la trésorerie est placé auprès de VINCI Autoroutes en compte-courant et sous forme de dépôts à terme dans le cadre d'une convention de trésorerie. Les autres actifs financiers de gestion de trésorerie correspondent aux valeurs mobilières de placement nanties dans le cadre de l'épargne salariale.

Ligne de crédit bancaire

Cofiroute dispose d'une ligne de crédit revolver de 500 millions d'euros dont l'échéance a été prorogée à mai 2021.

Covenants financiers

La documentation des financements de Cofiroute (emprunts obligataires, bancaires et ligne de crédit) ne comporte pas de cas de défaut définis par référence à des covenants financiers. Les conditions financières de la ligne de crédits bancaires de 500 millions d'euros sont déterminées en fonction d'un ratio de levier financier.

Par ailleurs, certains contrats de financement prévoient qu'un changement de contrôle de l'emprunteur peut constituer un cas de remboursement anticipé obligatoire ou d'exigibilité anticipée.

Notation de crédit

Au 30 juin 2016, Cofiroute dispose de la notation de crédit de Standard & Poor's suivante :

- à long terme : A- perspective stable ;
- à court terme : A-2.

13. Informations relatives à la gestion des risques financiers

L'exposition aux risques financiers au 30 juin 2016 est restée inchangée par rapport à celle du 31 décembre 2015 décrite en note G.17. des comptes consolidés du groupe Cofiroute inclus dans le rapport financier 2015 publié le 2 mars 2016.

14. Valeur comptable et juste valeur des actifs et passifs financiers par catégorie comptable

Le tableau suivant indique la valeur comptable au bilan des actifs et passifs financiers par catégorie comptable définie selon la norme IAS 39, ainsi que leur juste valeur :

30/06/2016

(en millions d'euros)

	Catégories comptables						JV				
	Instruments financiers à la juste valeur par résultat	Dérivés qualifiés de couverture	Actifs évalués à la juste valeur (option JV)	Actifs financiers disponibles à la vente	Prêts et créances	Passifs au coût amorti	Total de la valeur nette comptable au bilan de la classe	Niveau 1 Cours cotés et disponibilités	Niveau 2 Modèle interne avec paramètres observables	Niveau 3 Modèle interne avec paramètres non observables	Juste valeur de la classe
Titres de participation non cotés							0,0				0,0
I – Actifs financiers non courants							0,0				0,0
II – Instruments dérivés actifs	59,3	101,1					160,4		160,4		160,4
III – Créances exploitation					97,3		97,3		97,3		97,3
Actifs financiers de gestion de trésorerie			4,1				4,1	4,1			4,1
Équivalents de trésorerie			1 504,3				1 504,3	1 504,3			1 504,3
Disponibilités			7,7				7,7	7,7			7,7
IV – Actifs financiers courants			1 516,1				1 516,1	1 516,1			1 516,1
Total actif	59,3	101,1	1 516,1	0,0	97,3	0,0	1 773,9	1 516,1	160,4	0,0	1 676,5
Emprunts obligataires						(2 322,0)	(2 322,0)	(2 557,8)	(10,6)		(2 568,4)
Autres emprunts bancaires et autres dettes financières						(930,9)	(930,9)	(933,0)			(933,0)
V – Dettes financières non courantes						(3 252,9)	(3 252,9)	(2 557,8)	(943,6)		(3 501,4)
VI – Instruments dérivés passifs	(51,6)						(51,6)		(51,6)		(51,6)
VII – Dettes fournisseurs						(54,9)	(54,9)		(54,9)		(54,9)
Autres dettes financières courantes							0,0				0,0
VIII – Passifs financiers courants							0,0				0,0
Total passif	(51,6)	0,0	0,0	0,0	0,0	(3 307,8)	(3 359,4)	(2 557,8)	(1 050,1)	0,0	(3 607,9)
Valeur comptable des catégories	7,7	101,1	1 516,1	0,0	97,3	(3 307,8)	(1 585,6)	(1 041,7)	(889,7)	0,0	(1 931,4)

(*) Voir commentaires note 12.

Rapport financier semestriel au 30 juin 2016
Annexe aux comptes individuels IFRS semestriels résumés

31/12/2015

(en millions d'euros)

	Catégories comptables						JV				
	Instruments financiers à la juste valeur par résultat	Dérivés qualifiés de couverture	Actifs évalués à la juste valeur (option JV)	Actifs financiers disponibles à la vente	Prêts et créances	Passifs au coût amorti	Total de la valeur nette comptable au bilan de la classe	Niveau 1 Cours cotés et disponibilités	Niveau 2 Modèle interne avec paramètres observables	Niveau 3 Modèle interne avec paramètres non observables	Juste valeur de la classe
Titres de participation non cotés				0,0			0,0			0,0	0,0
I – Actifs financiers non courants				0,0			0,0			0,0	0,0
II – Instruments dérivés actifs	86,3	109,8					196,1		196,1		196,1
III – Créances exploitation					85,9		85,9		85,9		85,9
Actifs financiers de gestion de trésorerie			4,1				4,1	4,1			4,1
Équivalents de trésorerie			1 313,8				1 313,8	1 313,8			1 313,8
Disponibilités			9,6				9,6	9,6			9,6
IV – Actifs financiers courants			1 327,4				1 327,4	1 327,4			1 327,4
Total actif	86,3	109,8	1 327,4	0,0	85,9	0,0	1 609,4	1 327,4	282,0	0,0	1 609,4
Emprunts obligataires						(2 350,0)	(2 350,0)	(2 581,0)	(11,4)		(2 592,4)
Autres emprunts bancaires et autres dettes financières						(955,0)	(955,0)		(956,5)		(956,5)
V – Dettes financières non courantes						(3 305,0)	(3 305,0)	(2 581,0)	(967,9)		(3 548,9)
VI – Instruments dérivés passifs	(74,8)						(74,8)		(74,8)		(74,8)
VII – Dettes fournisseurs						(73,9)	(73,9)		(73,9)		(73,9)
Autres dettes financières courantes							0,0				0,0
VIII – Passifs financiers courants							0,0				0,0
Total passif	(74,8)	0,0	0,0	0,0	0,0	(3 378,9)	(3 453,6)	(2 581,0)	(1 116,5)	0,0	(3 697,5)
Valeur comptable des catégories	11,6	109,8	1 327,4	0,0	85,9	(3 378,9)	(1 844,2)	(1 253,6)	(834,5)	0,0	(2 088,1)

I. Avantages du personnel et paiements en actions

15. Paiements en actions

Les salariés Cofiroute bénéficient du plan d'épargne Groupe VINCI et, certains, de plans d'actions gratuites octroyés par la société mère VINCI. La charge globale comptabilisée au 30 juin 2016 au titre des paiements en actions s'est élevée à 0,8 million d'euros dont 0,4 million d'euros au titre du plan d'épargne Groupe VINCI.

Concernant le plan d'épargne Groupe, le Conseil d'administration de VINCI définit les conditions de souscription conformément aux autorisations de l'assemblée générale. En France, VINCI procède trois fois par an à des augmentations de capital réservées aux salariés, avec un prix de souscription comportant une décote de 5 % par rapport à une moyenne sur vingt jours du cours de Bourse précédant le Conseil d'administration ayant fixé le prix de souscription. Les souscripteurs bénéficient d'un abondement plafonné à 2 500 euros par personne et par an. Les avantages ainsi consentis aux salariés du Groupe sont comptabilisés en résultat et évalués conformément à IFRS 2 sur la base des hypothèses suivantes :

- durée de la période de souscription : 4 mois ;
- durée de la période d'indisponibilité : 5 ans.

16. Provisions pour avantages du personnel

(en millions d'euros)	Notes	30/06/2016	31/12/2015
Provisions pour engagements de retraite	16	19,0	16,4
Autres provisions non courantes	16	2,4	2,5
Provisions non courantes		21,3	18,9

16.1. Provisions pour engagements de retraite

Les provisions pour engagements de retraite s'élèvent à 19 millions d'euros au 30 juin 2016.

Elles comprennent, d'une part, les provisions au titre des indemnités de départ à la retraite et, d'autre part, les provisions au titre des engagements de retraite complémentaire.

La charge comptabilisée au 1^{er} semestre 2016 au titre des engagements de retraite est égale à 50 % de la charge projetée pour l'exercice 2016 déterminée sur la base des hypothèses actuarielles au 31 décembre 2015.

Les impacts liés aux variations d'hypothèses sur les avantages postérieurs à l'emploi (taux d'actualisation) intervenues sur le 1^{er} semestre 2016 sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

16.2. Autres provisions non courantes

Au cours du 1^{er} semestre 2016 et de l'exercice 2015, les provisions non courantes figurant au passif du bilan ont évolué comme suit :

(en millions d'euros)	Ouverture	Dotations	Utilisations	Autres Reprises non utilisées	Variations de périmètre et divers	Variation de la part à moins d'un an	Clôture
01/01/2015	1,9	0,0	(1,4)	0,0	0,0	2,5	3,0
Autres avantages du personnel	4,5		(1,0)	(0,3)			3,2
Reclassement part à moins d'un an	(1,5)					0,8	(0,7)
31/12/2015	3,0	0,0	(1,0)	(0,3)	0,0	0,8	2,5
Autres avantages du personnel	3,2		(0,2)	0,0			3,0
Reclassement part à moins d'un an	(0,7)					0,1	(0,6)
30/06/2016	2,5	0,0	(0,2)	0,0	0,0	0,1	2,4

Autres avantages du personnel

Au 30 juin 2016, les provisions pour autres avantages du personnel concernent essentiellement les provisions relatives aux accords de cessation anticipée d'activité des travailleurs salariés (CATS).

Provisions pour autres risques

Les provisions pour autres risques, non directement liées au cycle d'exploitation, comprennent des provisions au titre des litiges et arbitrages.

J. Autres notes

17. Transactions avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées concernent :

- la rémunération et les avantages assimilés accordés aux membres des organes d'administration et de la direction ;
- les opérations avec les entités du groupe VINCI. Ces transactions s'effectuent sur une base de prix de marché.

Au 1^{er} semestre 2016, il n'y a pas eu de modification significative dans la nature des transactions avec les parties liées du groupe VINCI par rapport au 31 décembre 2015.

K. Événements postérieurs à la clôture

Dans sa séance du 27 juillet 2016, le Conseil d'administration de la société a décidé la distribution d'un dividende de 1 314,1 millions d'euros au titre du report à nouveau distribuable et d'un acompte sur dividende relatif à l'exercice en cours.

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2016

Période du 1^{er} janvier 2016 au 30 juin 2016

COFIROUTE

Société anonyme

Siège social : 12-14 rue Louis Blériot – 92506 Rueil-Malmaison Cedex

Capital social : 158 282 124 euros

Mesdames Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes individuels semestriels résumés de la société Cofiroute, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2016 au 30 juin 2016, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes individuels semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenues dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes individuels semestriels résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes individuels semestriels résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes individuels semestriels résumés.

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 27 juillet 2016.

Les commissaires aux comptes

KPMG Audit
Département de KPMG SA
Xavier FOURNET
Associé

Deloitte & Associés
Frédéric SOULIARD
Associé

Attestation du responsable du rapport financier semestriel

« J'atteste qu'à ma connaissance, les comptes individuels semestriels résumés, présentés dans le rapport financier semestriel, sont établis conformément aux normes comptables applicables et qu'ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de Cofiroute, et que le rapport semestriel d'activité (figurant en pages 4 à 7) présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice et de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre les parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l'exercice. »

Marc BOURON

Directeur général



Ce document est imprimé en France par un imprimeur certifié Imprim'Vert sur un papier certifié PEFC issu de ressources contrôlées et gérées durablement.

Designed & published by  **LABRADOR** +33 (0)1 53 06 30 80

Crédit photo : Photothèque VINCI Autoroutes / Pascal le Doaré – A10/A85 Tours Sud.
RCS Cofiroute Nanterre 552 115 891



Siège social
12, rue Louis Blériot
CS 30035
92506 Rueil-Malmaison Cedex
Tél. : 01 55 94 70 00
www.vinci-autoroutes.com